



COMMUNIQUÉ

*pour diffusion immédiate*

**Objet : Des projets inspirants pour Val-David**

---

Val-David, ce 27 mars 2017

Lors de l'adoption de son Plan triennal d'immobilisations, le 20 décembre dernier, le conseil municipal de Val-David a priorisé les investissements attendus par les citoyens de Val-David.

Pour alléger le fardeau administratif du financement de ces projets, le conseil municipal souhaite recourir à un règlement d'emprunt dit règlement *parapluie*.

*« Notre conseil a donc voté un règlement d'emprunt de 750 000\$ afin de mettre en chantier, entre autres, l'aménagement de la patinoire, des stationnements, la place publique en partenariat avec le Marché public, le réaménagement des chalets Dion et Anne-Piché, etc., chacun de ces projets devant être adoptés par résolution du conseil »* de préciser Monsieur Denis Charlebois, maire suppléant.

*« Signer le registre, c'est donc s'opposer à ce que divers projets puissent être mis en œuvre au cours des prochains mois. »* d'ajouter M. Charlebois.

*« Val-David est une municipalité en croissance et ce n'est surtout pas le temps de freiner son élan »* de conclure M. Charlebois.

- 30 -

Pour informations : Denis Charlebois

819 322-7898